

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 3 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

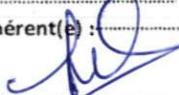


Déclaration de Maladie

N° W19-588777

55 220

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricole : 03569		Société : RAM	
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : DIAMANE MOSTAFA			
Date de naissance : 18/07/1955			
Adresse : lot EL Othmania Bd Moukhtar Soussi N° 66 Sidi Maârouf - Casablanca			
Tél. : 06 66 18 09 44		Total des frais engagés : 2139,20 Dhs	

Cadre réservé au Médecin	
Cachet du médecin : 	
Date de consultation : 26/11/2010	
Nom et prénom du malade : Dr. Richard - Naïb Mahioud - Casablanca	
Lien de parenté :	<input checked="" type="checkbox"/> Lui-même
<input type="checkbox"/> Conjoint	
<input type="checkbox"/> Enfant	
Nature de la maladie : Verbele	
En cas d'accident préciser les causes et circonstances : Casablanca	
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.	
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.	
Fait à : Casablanca	
Signature de l'adhérent(e) : 	
Signature de l'assureur : 	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10/10/2015	SG	200,00		INP : 01009355 LABITIAN

INP: osloys

26/11/04 G 309 ORS Richard AD
Chirurgien Digestive de l'Obésité
22 Rue Naïib Mahfoud - Casablanca
Tél: 0527 18 36 47
Fax: 0527 18 36 47
E-mail: richard.ad@wanadoo.fr

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Dr. BOUDJEDD Morsad Casablanca 0522 321929	05/12/2020	1010,60
Pharmacie C.I.L Boulevard Mokhtar Tunis, 100, Béjaïa	05/12/2020	28,80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

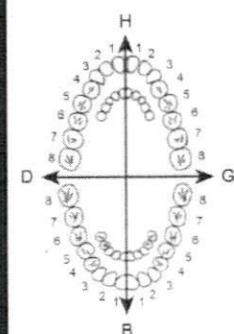
ANALYSES RADIOGRAPHIQUES			
Chemin et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
52, Bois de la Gare, 1 ^{er} étage, Zürktoumel, Tél: 0522 22 51 21 / 34 Fax: 0522 22 50 04	2008/12/26	FSUS	600,-

AUXILIAIRES MEDICAUX

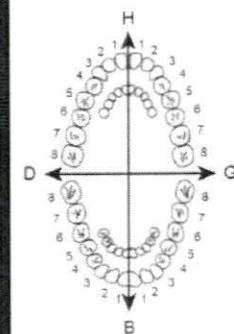
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



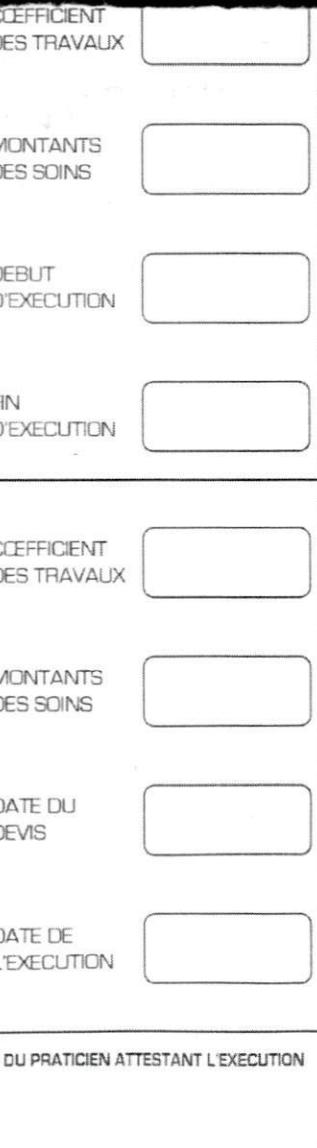
O.D.F
PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

	25533412	21433552
	00000000	00000000
D		
	00000000	00000000
	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]



Docteur Richard ABITTAN
 EXPERT EN CHIRURGIE LAPAROSCOPIQUE
 CHIRURGIE DIGESTIVE
 ENDOCRINIENNE ET VASCULAIRE
 CHIRURGIE DE L'OBÉSITÉ
 CENTRE DE TRAITEMENT DE L'OBÉSITÉ

PPU: 168,20 DH
 LOT: 644829
 PER: 12/21

AUGMENTIN 1 g/125 mg
 16 sachets



6 118000 160182

PPU 140 DH 40
 PER 04/22
 LOT J1111

PPU 140 DH 40
 PER 04/22
 LOT J1111

Novex®
 4000 UI anti-Xa/0,4 ml Remboursable AMO
 2 seringues pré-remplies de solution injectable
 AMM N°: 22/2020/DMP/21/NRQDNM

6 118000 021896

132,00

Novex®
 4000 UI anti-Xa/0,4 ml Remboursable AMO
 2 seringues pré-remplies de solution injectable
 AMM N°: 22/2020/DMP/21/NRQDNM

6 118000 021896

132,00

Novex®
 4000 UI anti-Xa/0,4 ml Remboursable AMO
 2 seringues pré-remplies de solution injectable
 AMM N°: 22/2020/DMP/21/NRQDNM

6 118000 021896

132,00

Diamene 500 mg

168,20 x 2

2 Doliprane 500 mg x 4

14,00

37,50 x 6

Novex 0,4 ml x 12

132,00

1010,00

Novex®
 4000 UI anti-Xa/0,4 ml Remboursable AMO
 2 seringues pré-remplies de solution injectable
 AMM N°: 22/2020/DMP/21/NRQDNM

6 118000 021896

132,00

Novex®
 4000 UI anti-Xa/0,4 ml Remboursable AMO
 2 seringues pré-remplies de solution injectable
 AMM N°: 22/2020/DMP/21/NRQDNM

6 118000 021896

132,00

Novex®
 4000 UI anti-Xa/0,4 ml Remboursable AMO
 2 seringues pré-remplies de solution injectable
 AMM N°: 22/2020/DMP/21/NRQDNM

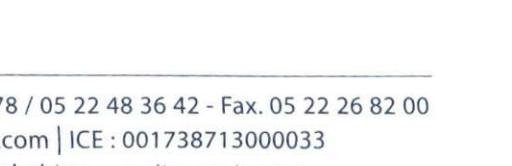
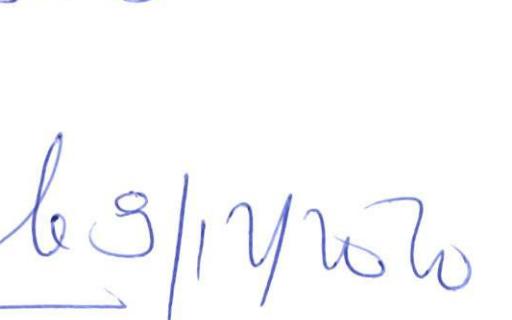
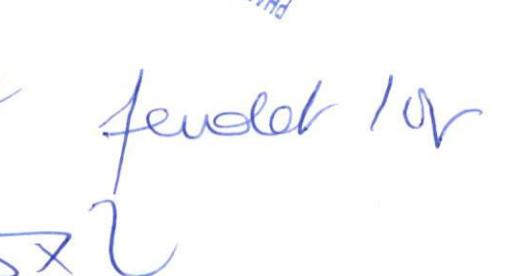
6 118000 021896

132,00

1) Augmentin 168,20 x 2

168,20 x 2

168,20 x 2



Docteur R. ABITTAN
Ancien assistant des Hôpitaux de Paris
Membre de l'Association Française de chirurgie

CHIRURGIE GENERALE ET DIGESTIVE
CHIRURGIE COELIOSCOPIQUE
ENDOCRINIERE ET VASCULAIRE
ECHOGRAPHIE ET DOPPLER
PHLEBOLOGIE
CHIRURGIE DE L'OBESITE

COMPTE RENDU OPERATOIRE du 09/12/2020
Opérateur : Docteur Richard ABITTAN

Anesthésiste : Docteur REDOUANE

NOM : DIAMANE MOSTAFA

Date de naissance 18/07/1955

DIAGNOSTIC : Lithiase vésiculaire symptomatique.

NATURE DE L'INTERVENTION : Cholécystectomie sous cœlioscopie.
Pyocholecyste gangréné macrolithiasique avec pediculite

Anesthésie générale

Open laparoscopy ombilicale

Mise en place des trocarts.

L'exploration abdominale montre une vésicule à paroi très épaisse, gangrénée en pyocholecyste sur macrolithiasis de 3 cm enclavées dans un infundibulum sclereux avec une pédiculite importante. Vidange 1ere du pus vésiculaire à l'aiguille de veres. Hydrodissection au niveau du triangle de calot. Le canal cystique est très court et large. Début de CHOLECYSTECTOMIE ANTEROGRADE. Grace au tampon monté, abord du trépied cystique après repérage de la voie biliaire principale.

Dissection du canal cystique au dissecteur ainsi que l'artère.

Section après mise en place de hemolock et clip.

Cholécystectomie anterograde au crochet à coagulation.

Vérification de l'hémostase et de la biliostase.

Extraction de la vésicule dans un endo-bag

Drainage par une lame de delbet. Fermeture des orifices aponevrotiques au vicryl 1

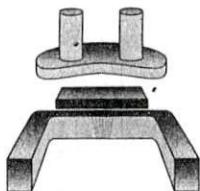
Exsufflation.

Fils resorbables sur la peau.

Dr. Richard ABITTAN
Chirurgien Digestive de l'Obésité
22, Rue Najib Mahfoud - Casablanca
Tél : 05 22 22 43 78 - Fax : 05 22 48 36 42
site web : www.richard-abittan.com

22, Rue Najib Mahfoud (ex. rue ollier) - Quartier Gauthier - Casablanca
Tél. 05 22 22 43 78 - 05 22 48 36 42 - 05 22 26 82 00 - Télécopie. 05 22 26 82 00 - e-mail : richard_abittan@gmail.com

Sites web : www.richard-abittan.com www.richard-abittan.fr www.richard-abittan-coelioscopie.com



Laboratoire de Pathologie du Centre

Dr. Nouhad BENKIRANE

Pr. Laïla LARAQUI

Casablanca, le 09/12/20

Nom & Prénom: Mr DIAMANE MOSTAFA
Sur ordonnance du: Dr ABITTAN RICHARD
Réf: 20H12201

Prélevé et parvenu au laboratoire le: 09/12/20
Organe ou siège du prélèvement : vésicule biliaire
Renseignement(s) clinique(s): Age : 65 ans
Pyo cholécystite gangrénée

COMPTE RENDU ANATOMOPATHOLOGIQUE

Vésicule biliaire de 10,6 cm de long et 4,5 cm de diamètre, adressée ouverte et vidée, à paroi légèrement épaisse, atteignant 0,5 à muqueuse nécrotique hémorragique.

A l'examen histologique, les différentes coupes réalisées montrent une muqueuse aux villosités allongées, à axe parcouru par des capillaires congestifs et revêtu d'un épithélium cylindrique largement abrasé. Le chorion est nécrotico-hémorragique parsemé d'amas lymphoplasmocytaires.

Les faisceaux de la musculeuse sont dissociés par des phénomènes fibreux, observés également au niveau de la séreuse présentant par ailleurs des vaisseaux et des filets nerveux hyperplasiques.

Conclusion : Cholécystite aigue nécrotico-hémorragique sur fond chronique lithiasique.

Pas de malignité.

Dr LAÏLA LARAQUI
ANATOMO-PATHOLOGISTE
52, Boulevard Zerkouni
Tél: 0522 22 51 31 / 0522 22 51 34
Fax: 0522 22 51 34



Laboratoire de Pathologie du Centre

Pr. Laïla Laraqui



NA

201127111435IK-00

09/12/2020

Mr DIAMANE MOSTAFA

Naissance : 18/07/1955 11:19:00

PAYANTS

DR.ABITTAN RICHARD

Dr Nouhad Benkirane
Anatomo - Cytopathologiste

* Ordonnance du Docteur

D'ABITTAN

* Pour Mme Mr Mlle Enf.

D'AMANE MOSTAFA

* Age 1955

* NATURE DU PRELEVEMENT

myochoReapple Gayfene

* CYTOLOGIE

- Frottis de dépistage : Vagin Exocol Endocol Endomètre

- Date des dernières règles 18/07/2020

- Traitements éventuels : 52, n° 00

LÉGUMATOIRE DE PATHOLOGIE
DU CENTRE
Tél: 0522 22 51 31 / 34 Fax: 0522 22 50 00

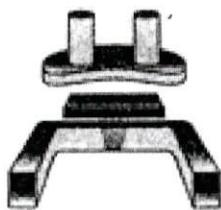
* RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

* RADIOGRAPHIES :

DATE

Le: 09/12/2020

Dr. Richard ABITTAN
Chirurgien Digestive de l'Obésité
22, Rue Hassan II, 33000 - Casablanca - Maroc
Tél: 0522 22 43 18 - Fax: 0522 22 43 18
site web: www.renabittan.com



Laboratoire de Pathologie du Centre

Dr. Nouhad BENKIRANE

Pr. Laila LARAQUI

Casablanca, le 09/12/2020

FACTURE N° : 20/12255

Le laboratoire vous prie de croire à l'assurance de ses meilleurs sentiments et vous présente le relevé de ses honoraires s'élevant à la somme de :

600,00 Dhs

SIX CENTS DIRHAMS

Concernant les analyses exécutées le **09/12/2020**

Pour **DIAMANE MOSTAFA**

Sur ordonnance du : **Dr ABITTAN RICHARD**

*LABORATOIRE DE PATHOLOGIE DU CENTRE
52, Bd. Zerkouni - Casablanca - Tél. : 022.22.51.31/022.2251.34 - Fax : 022.22.50.90
Email : labo_du_centre@yahoo.fr Patente N° 34206650 - TVA N° 819561 - CNSS N° 2364917 -ICE 000834360000045*

Docteur Richard ABITTAN

EXPERT EN CHIRURGIE LAPAROSCOPIQUE

CHIRURGIE DIGESTIVE
ENDOCRINIENNE ET VASCULAIRE

CHIRURGIE DE L'OBÉSITÉ
CENTRE DE TRAITEMENT DE L'OBÉSITÉ

الدكتور ريشار أبيتان

خبير في الجراحة بالمنظار

جراحة الجهاز الهضمي

جراحة الغدد والشرايين

جراحة السمنة

مركز معالجة السمنة

facture

N° DIAPAGE Naslof

Reçu le Sme de deux cents dirhams

(200 ₣) POUR L'ECG.

Dr. Richard ABITTAN
Chirurgien Digestif et l'Obésité
2, Rue Najib Mahfoud Casablanca
Tél. 05 22 22 43 78 - Fax 05 22 48 36 42
site web: richardabittan.com

Li. 26.11.28

D-naiss:
ans, 66 ansFréq.Card: 68 BPM
Int PR: 176 ms
Dur.QRS: 86 ms
QT/QTc: 384/402 ms
Axes P-R-T: 76 48 71RYTHME SINUSAL
ECG NORMAL
INTERPRETATION BASEE PAR DEFAUT POUR PATIENT AGE DE 40 ANNEE

Non confirmé

Ver Dietmane

Nestra Fa

